

Le Rhône a connu une évolution radicale durant les 150 dernières années. Autrefois divaguant entre des bras multiples (**fleuve en tresse**), il est aujourd'hui artificialisé en tronçons court-circuités, endigué en canaux et cloisonné par des barrages. C'est dans ce contexte que le site Natura 2000 « **Milieux alluviaux du Rhône aval** » a été désigné en Zone Spéciale de Conservation pour préserver des milieux naturels et des espèces d'importance européenne (ou d'intérêt communautaire) bouleversés par les changements du profil du fleuve. Situé dans la moyenne vallée du Rhône sous forme d'un chapelet de sites entre Saint-Vallier et Donzère, il s'étend sur **2111 ha** entre les départements de l'Ardèche et de la Drôme et concerne 23 communes.

## Le Rhône, tout une histoire...

ARRAS -SUR-RHÔNE  
VION  
SERVES -SUR-RHÔNE  
EROME  
GERVANS

Drôme  
26

BEAUCHASTEL  
LA VOULTE-SUR-RHÔNE  
LE POUZIN  
BAIX  
CRUAS  
ETOILE-SUR-RHÔNE  
LIVRON-SUR-DRÔME  
LORIOLE-SUR-DRÔME  
SAULCE-SUR-RHÔNE  
LES TOURRETTES

CHÂTEAUNEUF-DU-RHÔNE  
VIVIERS  
SAINT-MONTAN  
DONZERE  
PIERRELATTE  
BOURG-SAINT-ANDEOL  
SAINT-MARCEL -D'ARDÈCHE  
SAINT-JUST -D'ARDÈCHE

Site Natura 2000 D4  
« Milieux alluviaux du Rhône aval »  
Limites communales



Contact  
de la structure animatrice  
du site « Milieux alluviaux du Rhône aval » :

Mairie Le Pouzin  
04 75 63 81 48  
mairie@lepouzin.fr

Retrouvez l'ensemble des informations  
et des actualités sur le site internet  
du site Natura 2000  
« Milieux alluviaux du Rhône aval »

[www.milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr](http://www.milieuxalluviauxrhoneaval.n2000.fr)

et du centre de ressource national

[www.natura2000.fr](http://www.natura2000.fr)

Rédaction : Amanda Cocquelet, Sophie Coste-Durieux - Création graphique : Retrement  
Impression : Imprim'café - Illustratrice : Marion Jouffroi - Graphiste : Marion Sarano - Auteurs photographies : A.Berlin ; A.Cocquelet ; A.Horellou - INPN ; C.Leborne ; H.Hillewaert - Wikipédia ; H.Penel - Castor et Homme ; L. Arthur ; M.Batista ; M.Ehrhardt ; M.Georget - CEN RA ; V.Pierron



## Site Natura 2000 Milieux alluviaux du Rhône aval

Un chapelet de sites  
le long du Rhône...



## Qu'est-ce que Natura 2000 ?

Ces dernières décennies, les milieux naturels et les espèces animales et végétales disparaissent à une vitesse sans précédent. Face à ce constat, l'Europe a mis en place le réseau Natura 2000 qui a pour objectif de préserver le patrimoine naturel et la diversité biologique dans les 27 pays membres.

Directive  
« Oiseaux »  
(1979)

Préserver les espèces d'oiseaux  
sauvages rares et ou menacés  
et leurs habitats naturels



Directive  
« Habitat faune flore »  
(1992)

Conservier les habitats  
naturels/semi-naturels et  
les espèces qu'ils abritent



Zone de protection  
spéciale (ZPS)

Zone spéciale  
de conservation (ZSC)

Réseau de sites  
Natura 2000

Natura 2000 :  
deux directives  
européennes  
pour deux types  
de sites protégés

Objectif du réseau  
Natura 2000 :  
enrayer la perte  
de la biodiversité !

Préserver la  
biodiversité

Maintenir et restaurer  
les habitats naturels  
et les espèces animales  
et végétales

Contribuer au développement  
durable des territoires

Favoriser  
la concertation  
autour des enjeux  
environnementaux

Sensibiliser et valoriser  
les pratiques  
respectueuses  
de l'environnement

## Natura 2000 en quelques chiffres\*

Aujourd'hui on compte :

- Près de **29 300** sites Natura 2000 en Europe soit 18% du territoire ;
- **1 564** sites terrestres en France couvrant près de 13% du territoire ;
- **24** sites en Ardèche (20% du territoire) et **32** sites dans la Drôme (12% du territoire)

\*Commission européenne - baromètre Natura 2000 (fév. 2016) / ministère de l'Environnement et Muséum national d'histoire naturelle (fév. 2017).

Natura 2000 est  
le plus grand réseau  
de sites naturels protégés  
au monde !

## Des milieux naturels liés au Rhône...

Le nom du site Natura 2000 « milieux alluviaux » vient du terme « alluvion » qui fait référence aux dépôts de sédiments associés à la dynamique des cours d'eau. En effet, malgré les aménagements humains successifs du fleuve, la vallée du Rhône possède encore des milieux aquatiques relictuels qu'il est important de préserver. **Voici quelques exemples...**

### Les forêts alluviales

sont les **forêts humides présentes en bord des cours d'eau**. Elles sont constituées principalement de peupliers, de saules et de frênes. Le site Natura 2000 présente les derniers massifs de forêts alluviales non protégés de la vallée du Rhône.

Loutre d'Europe

Minioptère de Schreïbers

Lucane cerf-volant

Milan noir

Grande aigrette

### Les Lônes

sont les **bras secondaires du Rhône**. Elles constituent un fort intérêt écologique pour les espèces animales et végétales : lieu de refuge, de reproduction et d'alimentation.

Agrion de mercure

### Les prairies alluviales

poussent sur les dépôts d'alluvions (graviers et galets). Autrefois entretenues par les crues puis par les activités pastorales, elles sont aujourd'hui en proie à l'embroussaillage ou à la mise en culture. Certaines présentent des orchidées remarquables.

Ophrys abeille

Diane



Castor d'Europe

Apron du Rhône

### Les milieux humides

rassemblent le fleuve lui-même et ses abords sous forme de bancs de galets, de roselières ou de mares par exemple. Ils sont l'habitat de nombreuses espèces.

Alose feinte

## Comment le site Natura 2000 est-il géré sur votre territoire ?

Une démarche locale de concertation : **le Comité de pilotage (ou COPIL)**

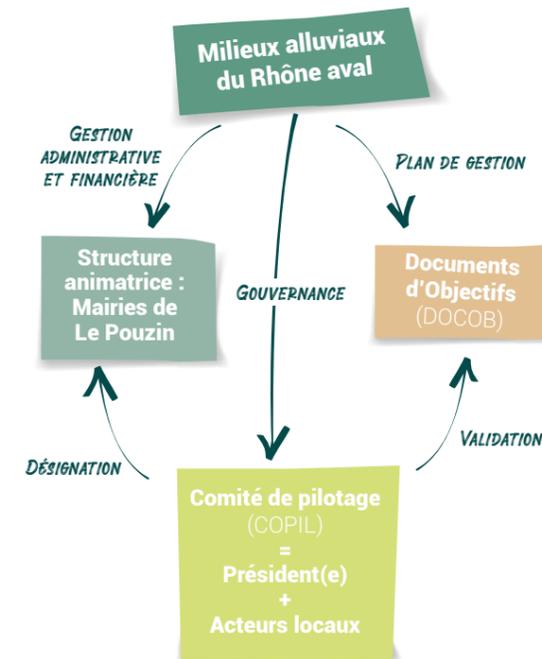


Le comité de pilotage (COPIL) est l'instance de gouvernance et le lieu de concertation autour de la gestion du site Natura 2000. Il regroupe les acteurs locaux concernés par le site : les collectivités territoriales, les services et établissements publics, les associations, les exploitants, les professionnels, les usagers, les propriétaires, les experts scientifiques...

Un document de gestion du site Natura 2000 : **Le document d'objectifs (DOCOB)**

Le document d'objectifs présente la liste des espèces et des habitats dits d'intérêt communautaire, ainsi que les activités socio-économiques du site Natura 2000. Il définit les mesures de gestion, leurs modalités techniques et financières pour préserver les milieux naturels et ces espèces tout en maintenant les activités humaines.

Une structure animatrice est désignée par les élus du comité de pilotage comme « structure porteuse » pour assurer l'application du DOCOB et la gestion administrative et financière du site. Les élus choisissent aussi le président du comité de pilotage.



## Comment agir pour la biodiversité de votre territoire ?

### La charte Natura 2000 du site

Chaque site possède sa charte Natura 2000 qui recueille des bonnes pratiques de gestion courante. L'adhésion à cette charte marque l'engagement individuel à des pratiques favorables à l'environnement et faciles à mettre en œuvre.

#### Qui la signe ?

Les représentants des activités et les propriétaires ou ayants droits privés ou publics.

#### Quelle contrepartie ?

Une exonération de la taxe sur le foncier non bâti.

#### Quelle durée ?

5 ans renouvelables.

### Les contrats Natura 2000

Les contrats permettent de préserver ou de restaurer des milieux naturels et les espèces animales et végétales d'intérêt communautaire sur des parcelles incluses dans le site Natura 2000.

#### Qui la signe ?

Les propriétaires ou les ayants droits privés ou publics.

#### Quelle contrepartie ?

Une rémunération pour les travaux effectués. Les contrats sont cofinancés par l'Etat et l'Europe.

#### Quelle durée ?

5 ans (ou plus pour des contrats spécifiques).

**Vous êtes propriétaire ou exploitant d'une parcelle située dans le périmètre Natura 2000 et vous avez envie d'agir pour votre environnement ?**

**Vous pouvez adhérer à la charte Natura 2000 et signer des contrats de gestion !**

**Vous êtes peut-être soumis à une évaluation d'incidence Natura 2000 ! !**

**La structure animatrice est là pour vous accompagner dans vos démarches, n'hésitez pas à la contacter !**